

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Strategy SICAV - Systematic Allocation Portfolio Medium (USD), catégorie Q-4%-mdist (ISIN: LU1895574181), USD

un compartiment de UBS (Lux) Strategy SICAV

Ce compartiment est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la société de gestion).

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds de placement investit en obligations, surtout de bonne qualité, ainsi qu'en instruments du marché monétaire et en actions. Il investit à l'échelle mondiale sur la base d'un ratio variable. La proportion d'actifs de fonds investis dans des actions peut ainsi largement varier et totaliser jusqu'à 70%. Des hedge funds et des matières premières peuvent aussi être ajoutés dans une moindre mesure.

Le gestionnaire du fonds sélectionne avec soin un assortiment de titres d'un grand nombre de classes d'actifs en vue d'exploiter des opportunités de rendement intéressantes tout en maîtrisant les risques.

En principe, les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à la Société de gestion n'importe quel jour ouvrable au Luxembourg.

Cette catégorie d'actions verse un dividende. Les dividendes peuvent être composés de revenus et de capitaux et peuvent être payés après déduction des commissions.

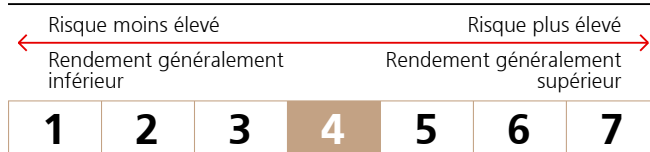
Cette catégorie de parts verse un dividende mensuel variable

calculé sur la base d'un pourcentage annuel constant de la NAV. Le pourcentage annuel est indiqué dans le nom de la catégorie de parts.

La distribution de ces catégories de parts n'est liée ni aux revenus antérieurs ou anticipés ni à la performance de la catégorie de parts ou du fonds; elle correspond à un pourcentage annuel de la valeur d'inventaire nette de la catégorie de parts.

Dans certains cas, les distributions peuvent inclure du capital. Cette catégorie de parts ne convient donc pas aux investisseurs qui cherchent à développer leurs actifs.

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 4 car la volatilité de ses rendements est modérée. Le fonds peut investir dans des obligations de diverses qualités de crédit, dans des titres du marché monétaire, dans des actions et dans des actifs alternatifs et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il présenter une capacité et une tolérance au risque adéquates. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat.

Autres risques importants

- Les placements en titres à revenu fixe sont généralement considérés comme assortis d'un certain risque de crédit (c'est-à-dire le potentiel de perte lié à une défaillance de l'émetteur).
- Risques opérationnels/liés aux tiers: le fonds peut investir dans des fonds gérés par des tiers. Si les tierces parties sont affectées par un évènement, des effets négatifs, voire une perte financière, pourraient s'ensuivre pour le compartiment.
- Le fonds peut investir dans des actifs moins liquides, potentiellement difficiles à vendre en cas de crise du marché.
- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire le risque pour les investisseurs ou augmenter les risques de marché ainsi que le potentiel de perte lié à une défaillance de la contrepartie.
- Il est possible que les distributions empiètent sur les actifs et diminuent le capital investi.
- Le fonds se caractérise par une approche de gestion très actif. Cela signifie que la performance du fonds peut s'écarter nettement du taux de rendement du marché.
- Chaque fonds est exposé à des risques spécifiques. Les descriptions des risques figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | |
|--------------------------|-------|
| Frais d'entrée | 6.00% |
| Frais de sortie | 0.00% |
| Commission de conversion | 6.00% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

| | |
|----------------|-------|
| Frais courants | 1.05% |
|----------------|-------|

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

| | |
|---------------------------|--------|
| Commission de performance | Aucune |
|---------------------------|--------|

Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont estimés en l'absence de données historiques ou lorsque les chiffres calculés ne sont plus pertinents suite à d'importants changements. Les frais courants calculés sont publiés dès qu'ils sont disponibles; ils peuvent différer des estimations. Ils excluent généralement:

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/funds.

Performances passées



La catégorie a été lancée en 2018. Le fonds a été lancé en 2017.

Informations pratiques

Dépositaire:

UBS Europe SE, Luxembourg branch

Informations complémentaires

Des informations sur le fonds UBS (Lux) Strategy SICAV et ses catégories de parts, le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la société de gestion du Fonds, de l'Administrateur central, de la Banque dépositaire, des distributeurs du Fonds ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

La monnaie de la catégorie de parts est USD. Le cours des actions est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds.

Les détails, qui comprennent les procédures liées au traitement des réclamations, la stratégie d'exercice des droits de vote du fonds, les directives relatives au traitement des conflits d'intérêt, la politique de meilleure exécution et la politique de rémunération actuelle, qui inclut une description du calcul de la rémunération et des avantages et les responsabilités du Comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse

www.ubs.com/lu/en/asset_management/investor_information

Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement.

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux frais de conversion indiqués ci-avant. Les parts de catégories libellées en RMB peuvent uniquement être converties en parts de compartiments ou catégories dont le RMB est la devise.

Législation fiscale

Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2019.